



Club de Patinage Artistique de Lévis Inc.  
36, rue Valère-Plante, Lévis (Québec) G6V 6Z5

Lévis, le 27 avril 2019

Chers membres,

Le mardi **11 juin 2019, à 18h30**, le Club de Patinage artistique de Lévis tiendra son assemblée générale annuelle au Centre Raymond Blais, 4 rue Raymond-Blais, Lévis, G6W 6N3. À cette occasion, il y aura élection des membres du conseil d'administration entre les candidats qui présenteront par écrit (courriel ou formulaire papier) leur mise en candidature en suivant la procédure formulée par les règlements du club. Tel qu'entendu, tout membre en règle peut présenter sa candidature en envoyant une mise en candidature écrite au comité de sélection au moins trois (3) jours avant la tenue de l'assemblée générale annuelle. Les mises en candidature par vote ouvert lors de l'assemblée générale annuelle ne sont pas acceptées.

Suite à la fin du mandat de leur représentant, ou à leur départ, quatre (4) postes, pour un mandat de deux (2) ans, sont ouverts.

Veuillez utiliser la formule « Bulletin de mise en candidature » pour poser votre candidature et la remettre à l'une des quatre (4) personnes faisant partie du Comité de mise en candidature, au plus tard le 8 juin 2019, à 23h59.

<u>Présidente</u> :	Karine Grenier	grenierk@hotmail.com
<u>Assistants</u> :	Nathalie Aellen	nath2405@yahoo.ca
	Chantal Otis	o.chantal@hotmail.com
	Chantal Tremblay	dawsontremblay@videotron.ca

Nous comptons sur votre présence lors de cette assemblée.

*Anne Pouliot*  
Secrétaire du C.P.A. Lévis

✂-----

### **BULLETIN DE MISE EN CANDIDATURE 2019**

Je, soussignée (e), désire poser ma candidature pour un poste au conseil d'administration du Club de Patinage artistique de Lévis Inc.

-----  
Nom du candidat

-----  
Adresse

-----  
Téléphone

-----  
Signature du candidat

-----  
Date

-----  
Courriel

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE  
DU CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE LÉVIS  
11 JUIN 2019

- 1 – Ouverture de l'assemblée
- 2 – Lecture de l'avis de convocation et adoption de l'ordre du jour
- 3 – Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale et suivi
- 4 – Rapport du président et des comités
- 5 – Rapport du trésorier et présentation du rapport financier annuel
- 6 – Nomination d'un vérificateur (si requis par les membres)
- 7 – Période de questions
- 8 – Présentation des membres en nomination
- 9 – Nomination d'un président d'élections et de deux (2) scrutateurs
- 10 – Élection des administrateurs
- 11 – Présentation du nouveau conseil d'administration
- 12 – Levée de l'assemblée

*Anne Pouliot*

Secrétaire du C.P. A Lévis

27 avril 2019